

Place d'Austerlitz

Bilan aménagement provisoire, été 2008





L'intérêt de l'aménagement réside, outre dans les réalisations installées par la municipalité, dans le démarrage de la mise en œuvre du processus de « co-production » évoqué par le Premier Adjoint, en charge de la démocratie locale.

Cette étape permet

- de confronter nos représentations respectives, du fait de la concrétisation par les services techniques des suggestions émises,
- aux habitants, riverains et utilisateurs de préciser certaines de leurs aspirations quant au devenir de la place d'Austerlitz.

Des habitants ont écrit, dans un cahier laissé à leur disposition :

*La **KRUTENAU** est un quartier convivial que ses habitants ont envie de pouvoir investir : il suffirait de l'humaniser, notamment place d'Austerlitz.*

La place doit être

- *conviviale*
- *respectueuse des droits de chacun*
- *une place qui accueille des spectacles, de la vie, de la couleur, et des événements pour tous*
- *un lieu public, un forum où l'on peut discuter, rire, chanter*
- *un espace de respiration.*

La phase d'aménagement provisoire a permis de donner sens aux convictions exprimées et d'expérimenter et discuter la diversité de nos définitions de la convivialité et du « Vivre Ensemble ».



I CIRCULATION

1 Les espaces dévolus aux cyclistes

La frustration de ne plus pouvoir utiliser la rue d'Austerlitz est forte et nombreux sont ceux qui, soit n'ont pas encore pris conscience de la nécessité de mettre pied à terre, soit du fait de l'habitude oublient ce nouvel impératif, soit poursuivent délibérément les pratiques anciennes ; et puis, la rue des Bœufs n'est pas une rue animée.

Lors du Stammtisch de septembre un temps long – et houleux à certains moments- a été consacré à débattre des flux cyclistes.

La passion soulevée par ce sujet invite à accorder une attention forte aux déplacements à vélo.

Le parcours depuis l'avenue Brigade Alsace Lorraine – avec cinq voies dévolues aux voitures -, son prolongement jusqu'à la place du Corbeau et la rupture de piste cyclable à l'issue de la traversée du pont, montre que les itinéraires cyclables empruntent des aménagements très divers dont l'hétérogénéité crée un inconfort constant et répétitif pour les cyclistes qui n'ont guère d'autre choix que de croiser le parcours de véhicules à moteur –ceci à leur détriment-, ou de cohabiter avec eux dans des espaces proportionnés pour l'automobile uniquement, ou alors de négocier des espaces partagés avec les piétons.

De ce fait, les marquages au sol, place d'Austerlitz et rue des Bœufs, étaient nécessaires et offrent un minimum de sécurité aux cyclistes.



2 Les espaces utilisés par les véhicules à moteur

Si les cyclistes sont priés de mettre pied à terre dans la rue d'Austerlitz, les voitures de particuliers continuent d'y circuler et stationner ; quelques exemples

- entrée à destination de l'école St Etienne, le matin, par la rue d'Austerlitz et la rue Klein
- stationnement dans la rue, en matinée et le dimanche, pour y effectuer des achats
- stationnement sur la place, - à l'entrée de la rue d'Austerlitz et de la petite rue d'Austerlitz -, devant le kiosque, le temps de consommer aux terrasses avoisinantes ou de faire quelques emplettes.

Du côté de la place Sainte Madeleine, pas de changement non plus : les voitures en stationnement « sauvage » ont à nouveau envahi l'espace, sous l'œil bienveillant de la caméra de surveillance.

Les éléments de programmation triennale relative à la voirie devant être actualisés prochainement, il paraît opportun de réfléchir

- la modification du tracé de la piste cyclable depuis la place de l'Etoile
- les possibilités d'expérimentation de nouveaux usages, du type « Code de la rue », s'appuyant sur les éléments du décret récemment paru.



II INSTALLATION DE BANCS ET EXTENSION DES SURFACES DEDIEES AUX TERRASSES

1 Les bancs préexistants sur la place ont été redéployés ; ils ont été assidûment fréquentés durant l'été par les personnes retraitées habitant le quartier, mais également par des passants et touristes.

Equipés d'arceaux ou accoudoirs en métal, leur fonction a été appauvrie; impossible

- pour des familles avec enfants de s'y installer, en nombre et à l'aise
- impossible d'y partager un pique nique
- impossible de s'y installer en position allongée ou semi allongée pour lire

et Brassens ne pourrait y trouver d'inspiration pour sa célèbre chanson « Les amoureux sur les bancs publics ».

Ces prothèses métalliques ne contribuent en rien à la convivialité et ne peuvent servir d'accoudoir : les arceaux ne proposent aucun des comforts attendu d'un accoudoir.

Par contre ils sont supposés être dissuasifs à l'égard des SDF ou clochards tentés de s'y allonger. Dans notre société se développe le phénomène des « travailleurs pauvres », et il n'est opportun de stigmatiser une catégorie de population.

Et l'existence des arceaux n'a pas empêché l'agression survenue sur la place durant l'été (voir DNA du 13 août 2008).

Un avis partagé : il faut encore accroître le nombre de bancs disponibles, car c'est la pénurie de bancs qui rend leur usage problématique.



2 Si le bruit émanant des **terrasses** a posé souci aux riverains en juin, plus particulièrement durant les périodes de compétitions sportives, les riverains immédiats semblent relativement satisfaits des modalités de fonctionnement durant l'été.

Et elles ont été appréciées par les consommateurs.

Peut-être, lors de l'élaboration de la charte des terrasses, faudrait-il faire connaître les dispositifs « coupe son » disponibles sur le marché : auvents, parois latérales...afin de limiter les pollutions sonores.

Suggestions complémentaires

- accroître le nombre d'arceaux à vélo et les disséminer sur la place, aussi à proximité des bancs
- rechercher des formes de mobilier urbain plus ludiques : arceaux à vélo, quelques bancs avec de véritables accoudoirs.

III ANIMATIONS

Durant tout l'été le CARDEK a proposé des « jeux de place » appréciés malgré une météo capricieuse : les compétences des animateurs et le plaisir des enfants ont donné vie à l'ancienne dépose.

III

AMENAGEMENTS PROVISOIRES

	Intérêts	Aspects négatifs
Aire de jeux	<ul style="list-style-type: none"> • redondance avec la place des Orphelins, plus adaptée, d'autant que le Cardek était présent place d'Austerlitz. La présence de jeux pour petit ne nuit pas à l'idée d'une grande place polyvalente 	<ul style="list-style-type: none"> • Mal placée : beaucoup d'ombre • à proximité de la circulation des voitures
Cheminement	Intéressant: a été utilisé avec plaisir par les passants	<ul style="list-style-type: none"> • A posé quelques problèmes techniques semble-t-il • Mériterait, pour la période de Noël, d'être élargi.
Mise en végétation	<ul style="list-style-type: none"> • Pot à arbres : ont permis des déambulations dans la travée centrale : les passants ont commencé à abandonner le trottoir et circulaient plus librement • Nombreux sont ceux qui ont remarqué avec plaisir que des vivaces ont été installées, et non les plantes « exogènes » habituelles 	<ul style="list-style-type: none"> • nombre insuffisant : l'ancienne dépose aurait mérité d'en disposer également, notamment pour être ombragée
Place	<ul style="list-style-type: none"> • présence du Cardek pour les « jeux de places » • manifestation cycliste le 30 août : judicieux ; « clin d'œil » plein d'humour après l'été consacré à débattre des vélos • La partie ancienne dépose est appropriée pas les enfants. Les vues assez ouvertes sont sécurisantes pour les parents qui peuvent boire un verre tout en laissant leurs enfants courir 	<ul style="list-style-type: none"> • désagréments pour certains commerçants liés aux jeux de ballons
Globalement	<ul style="list-style-type: none"> • l'aménagement de la place a créé un « acquis » qui conforte la vocation piétonne dans l'esprit de tous. 	<ul style="list-style-type: none"> • nécessité d'un coordonnateur de projet à la ville, pour ajustements

IV PROCESSUS DE CONCERTATION

1 Concertation avec les habitants

Le cahier des attentes établi par l'AHBAK présente des choix, préalables à un programme d'aménagement qui doit être établi par la Ville. Il y figure une « exigence » de concertation avec les habitants. Cette clause, importante, comprend le débat des habitants avec les concepteurs ; nous suggérons que soient intégrés, dès le départ, à l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaniste, paysagiste, services de la voirie et ceci tout au long des principales étapes du projet afin d'assurer une diversité d'approche.

Nous nous interrogeons sur les procédures d'appel à concours de maîtrise d'œuvre : dans quelle mesure ne constituent-elles un obstacle dès lors que l'organisation d'un concours au sens strict a pour objectif le choix d'un projet abouti sur lequel il n'y a plus lieu d'intervenir, si ce n'est sur des points de détail.

C'est pourquoi il nous semble qu'une consultation de plusieurs concepteurs, sur une esquisse qui définit l'esprit du futur aménagement, serait plus appropriée à cette demande de concertation.

C'est dans cet objectif que nous proposons la démarche suivante :

- rédaction par les services de la Ville du cahier des charges sur la base du « cahier des attentes », soumis à discussion lors de la réunion « de rentrée » envisagée à cet effet,
- organisation d'une consultation « restreinte » sur esquisse, plusieurs équipes effectuant une étude à deux dimensions, afin de proposer une conception d'ensemble, permettant une orientation;

2 Ateliers proposés aux habitants

2 1 De quai à quai

Proposé un département de l'Université de Karlsruhe, il vise la réflexion globale relative au réseau végétal et des espaces vides du quartier, suivi par une phase de conception de l'aménagement paysager. Il permettrait aux habitants de donner forme aux désirs et intentions exprimés.

Echéance : novembre 2008

2 2 Broderie

Proposé par une commerçante du quartier, il vise la transmission de savoirs faire, et sera vecteur d'échanges entre les habitants.

Echéance : printemps 2009

2 3 Ecole d'architecture

proposition de contribution, à préciser avec la Ville

2 4 Université Louis Pasteur

proposition de contribution, à préciser avec la Ville

2 5 Concours des quartiers fleuris

L'AHBAK et le CARDEK proposent de contribuer, en amont, à la préparation du concours des quartiers fleuris dans l'objectif de débiter la réflexion/mise en œuvre de la trame verte à la Krutenau

il s'agit en d'intégrer le projet d'aménagement spécifique de la place dans un périmètre large,

- choix d'un parti d'aménagement par un jury comprenant les 4 associations concernées- ACRA, AHBK, CARDEK, FCPE,
- mise en œuvre de l'étude d'aménagement avec concertation sur les principales étapes de l'étude, de l'ordre de 3 séances de travail de plusieurs jours chacune : présentation de l'état de l'étude, réflexion des habitants appuyée par la présence de techniciens, échanges avec le concepteur, et prise de décisions établies par la Ville ; à cette étape le rôle du Conseil de Quartier serait à préciser,
- validation du projet par l'ensemble des partenaires, la décision finale incombant à la Ville,
- mise en œuvre et visites de chantier.

